



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 8 FÉVRIER 2023

ORDRE DU JOUR

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5 Règlement (2023)-213 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis - avis de motion et dépôt du projet de règlement
6 Règlement (2023)-214 décrétant des dépenses en immobilisations aux fins de l'exercice du droit de préemption et un emprunt de 10 000 000 \$ à cette fin - avis de motion et dépôt du projet de règlement
7 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
8 LEVÉE DE LA SÉANCE
